



Depuis une dizaine d'années, le brochet est une espèce en forte régression au sein des milieux aquatiques dans le département du Nord et ce, en raison de la disparition de ses zones de frayères et de ses habitats. Or, le brochet est une espèce emblématique pour la pêche de loisir et bio-indicatrice de la qualité écologique de nos cours d'eau. A ce jour, pour améliorer les conditions de reproduction de l'espèce dans le département, une quinzaine de frayères ont été restaurées par la Fédération et ses partenaires (Agence de l'Eau, Parc Naturel, Communauté d'Agglomération, Conseil Régional, Conseil Général). Mais ces mesures restent insuffisantes pour assurer le maintien des

populations de brochet. Ce film documentaire permettrait de sensibiliser les élus et les différents acteurs à cette problématique.

La Fédération a donc travaillé sur la production d'un petit reportage mettant en avant, le brochet, sa reproduction et le fonctionnement de ses frayères, avec la prestation de Reflet d'eau douce.

La vidéo, d'une durée de 3 minutes environ, s'adresse à un maximum de personnes afin de les sensibiliser au fonctionnement d'une frayère. Les prises de vues seront en partie subaquatiques et aériennes et seront prises notamment dans les frayères restaurées, avec l'aide technique et financière de l'Agence de l'Eau, à Marpent, à Erquinghem-Lys, et d'Anor ainsi qu'à l'ésociculture fédérale.

Le documentaire sera disponible fin 2018.

Flyer « Les Espèces Exotiques Envahissantes »

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont une des causes majeures de la crise d'extinction de la biodiversité. Il est important de sensibiliser la population à cette cause afin qu'ils deviennent acteurs dans l'amélioration de la connaissance de ces espèces.

DÉFINITION
 Une espèce Exotique Envahissante (EEE) est une espèce introduite volontairement ou accidentellement par l'homme et ses activités en dehors de son lieu de son origine. Elle présente une prolifération locale très abondante et une extension de territoire rapide.

Ne pas confondre
 Une espèce exotique n'est pas forcément envahissante.
 Ex : la truite arco-ciel
 Une espèce locale peut être envahissante.
 Ex : le minuscule jaune

LES ESPÈCES DE POISSONS ET CRUSTACÉS EXOTIQUES ENVAHISSANTES

- Poisson-chat** : 10 ans d'existence dans le Nord, 100 ans dans une EEE
- Carabes chinois** : Face interne des pinces lisse et rouge
- Carabes de Louisiane** : Échardonniers rouges sur les pinces
- Échardonniers américains** : Tâches rougeâtres sur les parties de l'écoulement
- Carabe chinois** : Pinces occupées recouvertes de "saleté"

IMPACTS
 Les impacts des espèces exotiques envahissantes peuvent avoir une conséquence sur l'environnement local :

- Prédation et compétition avec les autres espèces
- Transmission de virus et de parasites
- Modification de la chaîne alimentaire
- Gêne physique pour la pêche et les activités nautiques de loisir
- Dégradation des berges

Ces espèces sont présentes sur notre territoire et ne sont pas considérées comme des EEE :

- Gobe à laine noire
- Gobe de Russie
- Gobe rivulaire
- Gobe bleu-lune

GUIDE DES BONNES PRATIQUES
 Les activités de pêche sont essentielles à l'équilibre des milieux aquatiques. Pour préserver la biodiversité, les zones et les espèces locales.

LES ENVAHISSANTS AQUATIQUES DU NORD

PÊCHE
 Fédération de Pêche du Nord
 79 Boulevard des Coqs - BP 10 018
 59 100 LAULTOY
 Tél : +33 (0)3 27 32 32 54
 Mail : contact@peche-nord.com

AFIN DE NE PAS AIDER
 En cas de capture d'une de ces espèces, merci de contacter la Fédération de Pêche du Nord sur contact@peche-nord.com

DANGER

La Fédération a donc produit un flyer, Verso mettant en avant, par des descriptifs précis et des photos, les espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques, leurs effets néfastes et l'intérêt de mieux connaître leur localisation pour agir rapidement.

Recto

La macrofaune aquatique (ensemble des animaux habitant au plus près du substrat des milieux aquatiques dont la taille est suffisante pour être facilement distingués à l'oeil nu) constitue un groupe faunistique encore mal connu en dehors de rares spécialistes (Agence de l'eau, ONEMA, Fédération de pêche) et surtout non reconnue à sa juste valeur. Force est de constater, que là où des groupes taxonomiques de la faune et de la flore sont bien étudiés et intégrés dans différents programmes d'études, de préservation, de restauration des milieux et également de communication auprès du grand public, la faune piscicole et astacicole est souvent le parent pauvre.

Un poster est en cours de réalisation pour chaque éco-paysage du département du Nord. Il sera composé des limites de l'éco-paysage, ainsi que de la liste des espèces piscicoles et astacicoles échantillonnées sur le secteur, des photos y seront associées. Les éco-paysages du département du Nord sont :

- la plaine maritime,
- la Flandre intérieure,
- la plaine de la Lys,
- la Métropole,
- la Pévèle,
- la Plaine de la Scarpe,
- l'Arc minier de Béthune-Lens-Valenciennes,
- l'Artois-Cambrésis,
- les Marches de l'Avesnois,
- la Vallée de la Sambre,
- l'Avesnois.



Le poster vise principalement à être distribué aux établissements publics de coopération intercommunale, aux partenaires, aux AAPPMA, aux PNR, aux SAGEs et aux syndicats de rivière. Il pourra ponctuellement être utilisé lors de manifestations ou d'animations réalisées par la Fédération.

Un nouvel appel à projets en 2018

Initiatives en faveur
de la biodiversité
2018

Toujours dans le cadre de la loi biodiversité adoptée en juin 2016, l'agence lance un deuxième appel à initiatives, avec les objectifs suivants :

- aider les porteurs de projets à se mobiliser sur des actions concrètes en faveur de la biodiversité,
- veiller à la cohérence de ces projets, avec la protection de la ressource en eau, des milieux aquatiques ou en lien avec la sécurité des biens et des personnes,
- favoriser des démarches innovantes d'acteurs publics, économiques ou associatifs.

La Fédération a répondu à ce nouvel appel à projets sur les thématiques «connaissance» et «communication» :

- Evolution du peuplement piscicole de la Selle en fonction de l'évolution de la qualité écologique du milieu et de la gestion piscicole,
- Etude des potentialités pour la biodiversité piscicole du Val Joly,
- Etude sur le colmatage des frayères des cours d'eau à salmonidés et à cyprinidés rhéophiles du département du Nord,
- Réalisation d'une plaquette et d'un cahier des charges «type» à destination des collectivités territoriales publiques pouvant porter en qualité de maître d'ouvrage des opérations de protection rapprochée et/ ou de création de frayères en contexte salmonicole.